

Projet d'aménagement du parc éolien
Des Moulins à Thetford Mines, Kinnear's Mills
et Saint-Jean-de-Brébeuf

MRC Les Appalaches

6211-24-046

MÉMOIRE

DÉPOSÉ AU

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES

SUR L'ENVIRONNEMENT

**PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PARC ÉOLIEN DES MOULINS
À THETFORD MINES, KINNEAR'S MILLS ET SAINT-JEAN-DE-BRÉBEUF**

PAR :

David Dubois
Pour l'ensemble des propriétaires de terrains

Saint-Jean-de-Brébeuf (Québec) G6G 0A1

25 septembre 2009

À l'attention de : Bureau d'audiences publiques

**Objet : Projet d'aménagement du Parc des Moulins –
Thetford Mines, Kinnear's Mills, Saint-Jean-de-Brébeuf**

Madame,
Monsieur,

Ce mémoire déposé aujourd'hui provient d'un groupe de propriétaires de terrains dont certains auront des éoliennes tandis que n'en auront pas. D'entrée de jeu, il est important de mentionner que tous les membres du groupe ont mis leurs terres à la disponibilité de la firme 3Ci et à toute la collectivité des paroisses afin de répondre à la demande d'énergie éolienne du Québec.

Pour nous, l'histoire du projet Des Moulins a débuté par des soirées d'information avec les élus municipaux concernés. Nous avons également été invités à une rencontre d'information organisée par 3Ci. Celle-ci avait pour but de présenter la firme et certaines de leurs réalisations, en plus de démontrer la possibilité de développement éolien dans nos régions.

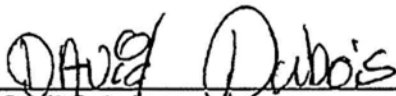
Le 18 novembre 2006, certains d'entre nous avons visité, avec 3Ci, un parc éolien à Baie-des-Sables. Le départ a été à Kinnear's Mills. Par la suite, une présentation à Kinnear's Mills a été effectuée le 5 décembre 2006 afin de nous informer davantage de l'aménagement du parc éolien et de nous permettre d'avoir des réponses à nos questions à la suite de la visite du parc éolien à Baie-des-Sables. Certaines consultations et réunions publiques ont alors pris forme par la suite.

En tant que propriétaires, nous avons mis nos terres à la disponibilité du projet du parc Des Moulins car nous étions conscients que nous avons une part de responsabilité face à nos terrains et que l'enjeu était grand. Ces terres nous appartiennent, nous avons travaillé très fort dans des conditions pas toujours faciles, nous voulons donc ce qu'il y a de mieux pour nos terres.

Pour nous, à cette étape-ci du projet, nous sommes en mesure de dire que la firme 3Ci a été attentive, responsable, avec un esprit d'ouverture et une disponibilité envers nous et tous les citoyens et citoyennes.

Nous sommes fiers d'être partenaires dans ce projet du Parc des Moulins, car l'énergie éolienne ne génère aucune pollution et ne gêne en rien les activités agricoles et forestières. Il est évident que ce projet est acceptable dans notre milieu. Lors des audiences publiques, la firme 3Ci a démontré qu'elle a bien fait son travail prouvant ainsi son esprit d'ouverture, son intérêt et sa transparence envers les citoyens et citoyennes et les différents ministères.

Nous vivons présentement des années difficiles dans plusieurs domaines. Il faut donc être favorables afin de bénéficier des retombées économiques du projet. L'énergie éolienne est un choix premier en environnement et nous le supportons !



David Dubois pour
l'ensemble des propriétaires de terrains